



Paris, le 10 septembre 2026

VoltaBack devient le prestataire de Veolia pour simplifier le remboursement de la recharge à domicile de ses véhicules électriques

Après plusieurs mois de pilote, le groupe déploie la solution sur trois ans en France.

VoltaBack a été retenu par Veolia pour accompagner le déploiement à grande échelle de la recharge à domicile de ses véhicules électriques et automatiser le remboursement de ses collaborateurs. Avec plus de 20 000 véhicules exploités en France, le groupe figure parmi les plus grands détenteurs de véhicules d'entreprise du marché français.

La recharge à domicile, levier majeur de réduction des coûts

Pour les flottes professionnelles qui s'électrifient, la recharge à domicile représente l'un des principaux leviers de maîtrise du coût d'usage des véhicules électriques. Une recharge de 50 kWh coûte en moyenne 30 € en itinérance, contre 8 € au domicile du collaborateur, soit près de quatre fois moins. À l'année, déplacer les recharges réalisées en itinérance vers le domicile peut générer plus de 1 200 € d'économies par véhicule sur les coûts d'énergie.

Cette équation ne fonctionne toutefois que si l'entreprise dispose d'un mécanisme simple, fiable et transparent pour rembourser les collaborateurs de l'électricité consommée chez eux, ce qu'amène VoltaBack.

Une approche logicielle pour déployer à grande échelle

La plateforme VoltaBack détecte automatiquement les recharges réalisées à domicile en croisant les données du véhicule connecté et celles du compteur Linky, calcule leur coût réel en fonction du contrat d'électricité de chaque collaborateur et génère les justificatifs nécessaires au remboursement. Après plusieurs mois de tests portant sur la précision, l'expérience utilisateur et l'intégration aux process existants de Veolia, la solution a fait ses preuves.

« Nous avons étudié les différentes approches du marché. VoltaBack était la meilleure solution capable de répondre à nos enjeux de passage à l'échelle sans nous imposer le déploiement et la gestion d'équipements connectés complexes au domicile de chaque collaborateur. »

Arnaud Willing-Salleron, Directeur Flotte Automobile & Solutions de Mobilité

L'expérience collaborateur au cœur du dispositif

Pour les conducteurs, les recharges à domicile sont remboursées au juste prix et sans démarche administrative. Chacun reste libre de son installation, et pour ceux qui souhaitent s'équiper, Veolia propose une aide financière pouvant atteindre 750 € pour l'installation d'une infrastructure de recharge aux normes (prises renforcées, bornes de recharge).

« L'électrification d'une flotte est avant tout un projet humain. Les collaborateurs doivent avoir confiance dans le fait qu'ils seront remboursés de manière juste, transparente et sans effort administratif. C'est un enjeu RH majeur pour réussir la transition. Nous sommes fiers d'accompagner Veolia sur ce sujet. »

Arnaud Tran, cofondateur et CEO de VoltaBack

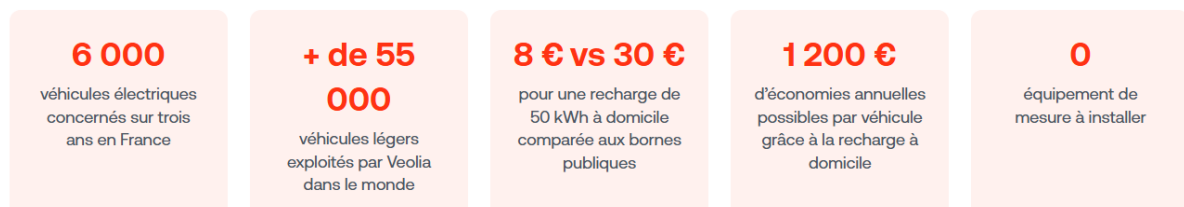
Conformité et décarbonation

La solution s'appuie sur des mesures réelles de consommation et sur le prix exact de l'électricité payé par chaque collaborateur : un remboursement au réel, documenté, qui répond aux attentes des directions financières, RH et fiscales tout en limitant les traitements manuels.

En facilitant l'adoption du véhicule électrique et en favorisant la recharge à domicile, moins coûteuse et souvent mieux intégrée aux réseaux électriques que la recharge publique rapide, le partenariat s'inscrit dans les objectifs de décarbonation portés par Veolia.

Le déploiement prévoit l'intégration progressive d'au moins 6 000 véhicules électriques sur trois ans en France.

Chiffres clés



À propos de VoltaBack



Fondée par Arnaud Tran et Adrien Guenard, VoltaBack est la première solution 100 % logicielle de remboursement au réel des recharges de véhicules électriques de fonction effectuées au domicile des collaborateurs. Sans aucun équipement à installer, la plateforme croise les données du compteur Linky et du véhicule connecté pour fournir un justificatif de remboursement détaillé et conforme. Certifiée ISO 27001 et conforme RGPD, VoltaBack est opérationnelle dans six pays européens et accompagne des entreprises de toutes tailles, des PME aux groupes du CAC 40.

www.voltaback.com

***Arnaud Tran et Adrien Guenard,
fondateurs de VoltaBack.***

À propos de Veolia

Veolia, leader mondial des services à l'environnement, participe chaque jour à construire la sécurité environnementale au bénéfice de la santé publique et de la compétitivité des industries et des territoires. Avec 215 000 salariés répartis sur les cinq continents, au plus proche des enjeux locaux, et grâce à ses technologies de pointe, le groupe dépollue, décarbone et régénère les ressources à travers des solutions concrètes combinant ses expertises dans le domaine de l'eau et des technologies de l'eau, des déchets – et notamment du traitement des déchets dangereux – et de l'énergie locale. En 2025, le groupe Veolia a servi 110 millions d'habitants en eau potable et 97 millions en assainissement, produit 45 millions de mégawattheures d'énergie et traité 64 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE, Fortune 500, SBF 120) a réalisé, en 2025, un chiffre d'affaires consolidé de 44,4 milliards d'euros.

www.veolia.com